CAHIER DES CHARGES

1/ PREMIERE SERIE D'INJECTION A L'EXTERIEUR SUR 1 LIGNE

TRAITEMENT DES MURS PAR INJECTION SODECO-SODESEC-SODEVI*

Constitution d'une barrière étanche aux remontées capillaires.

1. Mise en place de protection de sol, traçage des percements

2. Percement de trous de 12 mm de diamètre à la base des murs à traiter (sauf mur épais) perçages des 2 côtés du mur. Leur espacement est variable et adapté à la nature du matériau : de 10 cm à 12 cm pour la pierre sur une hauteur de 10cm/sol

Inclinés vers le bas (15 – 20°), les orifices ainsi constitués ne traversent pas les murs dans leur totalité. Ils correspondent généralement à une profondeur égale à 80% de l'épaisseur du mur. Les percements à 12 mm de diamètre à la base des murs à traiter permettent de limiter à 3.5 Joules la puissance de matériaux perforateurs.

3. Aspiration des poussières de forage

4. Mise en place d'une aspiration d'air par VMI d'insufflation afin de supprimer les vapeurs nocives

5. Injection sous pression dans les orifices réalisés, d'une résine chimique SODE ECO qui va pénétrer dans tous les capillaires du matériau et les joints du mur.

Réglage du compresseur et de la cuve à 4kg/cm², injection en batterie de 4 cannes – Prévoir 20 litres au mètre pour un percement de 100 cm.

6. Contrôle 12 pois après la période d'assèchement naturel des murs par méthode résitive capacitive ou bombe à carbure CM

PROPRIETE DE CETTE RESINE :

Hydrophobe ; insoluble dans l'eau ; sensibilité aux rayons UV ; produit inerte envers les métaux, les composés chimiques et les plastiques ; sans odeur ; ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion, aucun risque d'allergie, reminéralise (durcit) les matériaux ; ne pollue pas.

La base aqueuse de la résine employée lui permet une imprégnation maximum dans les matériaux humides, ce qui confère à cette technique une efficacité et une longévité remarquable (procédé cité au meilleur résultat par le C.S.T.C). Elle combine plusieurs matières : monomère organosiloxane, stéarate d'aluminium,siloxanes, silanes, organométallique facilitant le pouvoir pénétrant à l'aide d'une cire modifiée résinée acrylique qui évite la migration des sels existants vers la surface du mur

La polymérisation de cette résine constitue en 48 à 72 heurs environ, une barrière étanche aux remontées d'eau. Plusieurs mois sont nécessaires pour l'assèchement. (mini deux)

Fixation de deux sondes (distantes de 50 cm) pour contrôler et mesurer le résultat au début des travaux et après douze mois si besoin.

Garantie 10 ans sur la barrière d'étanchéité SODEVI. L a durabilité du système est en pratique Illimitée > à 3 ANS

Le respect absolu du quantitatif produit injecté dans notre cas 2 litres par ml pour 10 cm d'épaisseur est une condition aux garanties d'assèchement définitive des subjectiles traités.

*produits certifiés ISO 9001 :2008 Véritas groupe Tital Entreprise Pv essais produits N° 27768/3604.LP

AXE ASSECHEMENT 315, rue Garibaldi 69007 LYON Tel/Fax 04 37 26 05 94

SARL AU CAPITAL DE 7 700 Euros SIRET 444 557 391 000 18 – RCS Lyon *Option paiement de la TVA sur les débits - TVA N° FR76444557391000018*

2/ DEUXIEME SERIE D'INJECTION PAR L'INTERIEUR SUR 3 LIGNES

CUVELAGE LOURD

Si l'on constate une différence de plus de 40 cm entre les niveaux, il faut effectuer un cuvelage lourd.
Ceci consiste à un quadrillage de la surface à traiter. Les écartements entre trous de forage seront de 30 cm à 40 cm pour une profondeur égale au 2/3 de l'épaisseur du mur. Dans le cas d'un mur borgne la profondeur minimale de forage sera de 40 cm. Les trous de forage seront effectués en quinconce en partant comme point de repère à la barrière basse d'injection. Le cuvelage lourd sera effectif qu'après injection d'une barrière haute (voir schéma)
Prévoir 14 trous par m²

QUANTITATIF & MODE D'EMPLOI POUR L'INJECTION CUVELAGE LOURD

EPAISSEUR	QUANTITES	
	AU METRE EN LITRES	PAR TROU
10	4.00	0,28
20	8.00	0,57
30	12.00	0,85
X 40	16.00	1,15

Au-delà de 0,40m d'épaisseur, les quantités sont de 16,00 l/m² soit 1,15 par trou

1/ PREPARATION DES MURS
Pour un travail efficace, la zone d'injection doit être dégagée, et si possible débarrassée des revêtements Muraux et peintures, protection des sols, traçage des percements et quadrillages

2/FORAGE DES ORIFICES D'INJECTION
Le forage se fait à partir de l'intérieur du bâtiment Diam : 14 mm

3/ INJECTION
Verser le produit dans la cuve de l'équipement basse pression et la mettre sous pression de 1 à 2 kg/cm3
Placer et serrer les injecteurs à l'entrée des orifices d'injection
Injecter le produit en contrôlant en permanence et rigoureusement le débit à l'aide du compteur de passage.

Les quantités injectées doivent être à 16,00 l par m², fonction de l'épaisseur du mur.
Si le débit du produit est trop lent, augmenter la pression du compresseur.

UNE PRECAUTION
Dans la mesure du possible, ventiler les locaux pendant et après le traitement, une centrale de traitement e l'air Axe Assèchement sera installée.

4/ASSECHEMENT
La zone de blocage de l'humidité ascensionnelle est efficace après 48 heures
Toutefois la durée d'assèchement du mur peut être de 6 à 12 mois ou plus selon la nature du mur, son épaisseur, sa teneur en eau et les conditions d'ambiance extérieures et intérieures.

5/ FINITION
Les orifices d'injection seront fermés à l'aide du mortier de ciment+ nettoyage du chantier

AXE ASSECHEMENT 315, rue Garibaldi 69007 LYON Tel/Fax 04 37 26 05 94

SARL AU CAPITAL DE 7 700 Euros SIRET 444 557 391 000 18 – RCS Lyon *Option paiement de la TVA sur les débits - TVA N° FR76444557391000018*

PLAN DE DETAIL

PHASE N° 1: Injection par l'extérieur barrière horizontale et barrière verticale de départ et d'arrêt

PHASE N° 2 : Injection par l'intérieur : soit injection sur

1 ligne horizontale en maillage + barrage vertical/ mur non traité

AXE ASSECHEMENT 315, rue Garibaldi 69007 LYON Tel/Fax 04 37 26 05 94

SARL AU CAPITAL DE 7 700 Euros SIRET 444 557 391 000 18 – RCS Lyon *Option paiement de la TVA sur les débits - TVA N° FR76444557391000018*